

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur – Fraternité – Justice

Ministère des Affaires Economiques et du Développement

Centre Mauritanien d'Analyse de Politiques

-----CMAP-----

Termes de références

La conception d'un « Manuel de l'agriculteur » sur les meilleurs pratiques à l'usage du bénéficiaire de la session de coaching en entrepreneuriat

Juillet 2013

I) -Contexte et Justification

La plupart des jeunes diplômés Mauritaniens se retrouvent très souvent en difficulté d'insertion sur le marché du travail. Le taux de chômage en Mauritanie dans cette catégorie avoisine 32,5% selon l'EPCV 2008, avec un sous emploi d'environ 14%. C'est ainsi que le secteur informel est devenu une issue prépondérante absorbant 85% de la population active.

Face à cette situation, l'État mauritanien a entrepris des efforts louables pour lutter contre le chômage et la précarité des jeunes diplômés, avec le concours des partenaires au développement. A cet effet, les structures, telles que l'ANAPEJ, la CDD, la CCIAM, des ONG comme le GIZ des partenaires au développement comme l'AFD, ont développé des dispositifs d'accompagnement et d'aide, permettant aux jeunes de s'installer à leur propre compte.

Malgré ces efforts, la lutte contre le chômage continue d'être l'une des grandes priorités du gouvernement qui développe des stratégies favorisant l'accès des jeunes à l'emploi et à l'initiative privée.

C'est dans cet esprit que le CMAP compte soutenir, encourager et accompagner des initiatives des jeunes qui souhaitent entreprendre dans le secteur agricole

Cependant, devenir entrepreneur ne s'improvise pas. Cela nécessite de prendre conscience et d'intégrer tous les aspects de la création et du développement de l'entreprise. C'est pour cette raison que le CMAP souhaite mettre en place un dispositif d'échange et de partage d'expériences entre des entrepreneurs ayant une expérience réussie et les jeunes qui souhaitent se lancer dans l'entrepreneuriat.

C'est pour faire profiter les jeunes des riches expériences et des « success stories », que le CMAP lance le dispositif « *accompagnement et coaching des jeunes entrepreneurs* », en synergie avec tous les acteurs (CDD, ANAPEJ, Direction de l'emploi, Ministère de la Jeunesse, Secteur privé, Société Civile...); d'où l'intérêt de la mise en place du Groupe de Travail pour l'Autonomisation des Jeunes (GTAJ).

II) -Objectifs

a) - Objectif général :

Il s'agit de faire des propositions concrètes qui permettront aux coachs de faire état de leurs expériences d'une manière pédagogique claire et cohérente.

b) - Objectifs spécifiques :

- ❖ Identifier les meilleures pratiques agricoles qui puissent être rentables pour un jeune promoteur dans d'entreprise dans le secteur rural
- ❖ Compléter les supports de coaching (guide pédagogique du coach et livret du bénéficiaire) en concevant un manuel sur les meilleures pratiques agricoles adaptées au contexte mauritanien avec des outils favorisant l'écoute, le dialogue et la transmission d'expériences réelles vécues par les entrepreneurs expérimentés.

- ❖ Aider le jeune se familiariser aux savoirs, savoir-faire et savoirs-être spécifiques au secteur rurale ;
- ❖ étoffer les contenus spécifiques du manuel par la présentation des dimensions juridiques, environnementales et sociaux économiques propre à l'entrepreneuriat dans le secteur agricole.

III) - Finalité

Il s'agit de concevoir un guide du coach et un livret du bénéficiaire, permettant aux coachs de :

- ❖ Appliquer les stratégies pédagogiques visant à mobiliser la motivation et la participation continue des stagiaires ;
- ❖ Intégrer leurs expériences réussies et tout leur potentiel entrepreneurial dans une optique pédagogique significative ;
- ❖ Utiliser des moyens d'encadrement nouveaux capable de répondre aux besoins d'ordre cognitifs et méthodologiques des bénéficiaires ;
- ❖ Utiliser efficacement les outils pédagogiques et contenus pré structurés mis à leur disposition dans l'animation des sessions ;
- ❖ Maximiser leur apport pédagogique pendant les sessions de coaching ;

IV) Tâches demandées

En particulier, le Consultant réalisera les tâches suivantes :

a) Concevoir un manuel de l'agriculteur contenant un référentiel des meilleurs pratiques dans le secteur agricole en Mauritanie chacune des 08 séances de coaching sera organisée selon le scénario suivant:

- Étape 1- présentation de la pratique identifiée en la situant dans le contexte mauritanien local et ce sera l'occasion de montrer aux stagiaires les outils d'une bonne mise en train à partir de son expérience personnelle;
- Étape 2 – Proposer, sur une page, la **démarche méthodologique illustrée** permettant à un non spécialiste de comprendre les rudiments de la pratique en question ;
- Etape 3 - ouvrir une rubrique « **Pièges à éviter** » portant sur les implications juridiques, environnementales et socio économiques de la pratique identifiée.

b-) Animer une courte session d'une journée au profit de 3 Coachs; 12 jours au plus tard après avoir livré le Manuel.

V)- Organisation de l'étude

L'étude, conformément aux termes de référence, se déroulera essentiellement sur deux semaines (dix jours ouvrables).

L'expert choisit, précisera la méthodologie employée: techniques de conception, techniques d'analyse, mode d'organisation du travail.

Une version intermédiaire sera communiquée au CMAP 10 jours à compter de la date de signature du contrat. Elle sera ensuite révisée en fonction des remarques des commanditaires.

VI)- Profil du consultant

Le consultant doit être ingénieur Agronome et disposer de solides références dans l'expertise demandée.

Il devra avoir des qualifications et/ou des expériences dans les domaines suivants :

- ❖ de l'élaboration de curricula ;
- ❖ de la préparation d'outils de conduite et d'évaluation d'une session de formation
- ❖ connaissance du coaching et de l'entrepreneuriat dans le secteur agricole
- ❖ la maîtrise parfaite du français ; faiblesses,

VII)- Contenus disponibles dans les supports de la session de coaching

Outre l'accompagnement humain rapproché et les mises en situations, cette session de coaching est sous-tendue par les contenus théoriques suivants :

- le développement de la confiance en soi et l'auto-efficacité,
- la conception du projet d'entreprises, avec un plan d'affaire pour un produit ou un service,
- le budget de fonctionnement de l'entreprise,
- la recherche du financement,
- la stratégie de marketing,
- la comptabilité de l'entreprise,
- la fiscalité de l'entreprise,
- la communication.